

De Lage -

1764 - Au contrat de mariage de René

Daignière demeurant rue St Marc avec
Marie Delage paroisse St Colombe par
consentement de sa grand mère ^{Marie Roffay} veuve de
Eli Delage, conseiller receveur des tailles,
Jerôme, Jacques. Eli Delage écuyer conseil
receveur des tailles, Pierre Delage chanoine
à Saintes, Jean Marie Delage de Vibrac
chanoine à Saintes

1774. Mariage de Louis Charles Daignière
avec Jeanne Adelaïde Delage, fille
de Jerôme Jacques Eli écuyer, conseiller
du roi, receveur des tailles seigneur des
châtellenies de Neux, St Germain de Vibrac
et de Marie Bosson.

1745. 28 juillet Mariage de Jérôme Delaage
de Meux, conseiller, président en l'élection
fils de feu Elie Delaage conseiller receveur
des tailles - avec Marie Adelaïde Faure
présent. Jérôme Jacques Elie Delaage,
Clément de Saage d'Arse bachelier de la
maison de Navarre. Jeanne Delaage de Meux
freres et soeurs. Marie Cotton belle sœur.

1777. 18 janvier Jérôme Jacques Elie
de Saage écuyer, receveur des tailles
héritier universel de sa mère M. M.
Roffay veuve de feu Elie Delaage.

1776 - Le même seigneur de Meux et St Germain
de Vibrac.

1782 9 août Procuration par Jérôme Delaage
receveur alternatif des tailles pour recevoir
156.000 de M. Savalette garde du trésor
royal (évaluation de son office supprimé)
et de remettre provision de J. J. Elie Delaage
résignation du dit à son fils du 11 avril 1775